



AVIS PUBLIC
Rôle d'évaluation foncière
Rôle triennal 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Portneuf a été déposé au bureau municipal, 655A, avenue de l'Église, Portneuf, le 9^e jour d'octobre 2024. Ledit rôle pourra être consulté durant les heures normales de bureau.

QUE l'exercice financier 2025 est le premier exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.

QU'une demande de révision peut être logée :

- À la première année d'application du rôle d'évaluation, vous pouvez contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à l'unité d'évaluation visée par le présent avis, en déposant une demande de révision à cet effet. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle;
- Toute autre personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire;
- Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant le 1^{er} mai de la première année d'application du rôle d'évaluation.

QUE toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC de Portneuf à l'adresse ci-dessous indiquée ou sur le site internet de la MRC au www.portneuf.ca ;





- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 385 adopté par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC) le 12 décembre 2018, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- Être déposée à l'adresse suivant ou y être envoyé par recommandé :

**Service de l'évaluation foncière
MRC de Portneuf
185, route 138
Cap-Santé, Québec
G0A 1L0**

Donné à Portneuf, ce 16 octobre 2024.

Vincent Lévesque Dostie, B.A.A., OMA
Directeur général et greffier-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir publié sur le site internet de la Ville de Portneuf, et affiché le présent avis public à l'Hôtel de Ville conformément au règlement numéro 256 le 16 octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Vincent Lévesque Dostie, B.A.A., OMA
Directeur général et greffier-trésorier